Paris, le 28 avril 2025 – 08h00

RESULTATS ANNUELS 2024

POINT SUR L'ACTIVITE

Informations financières résumées pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Comptes consolidés arrêtés par le conseil d'administration en date du 24 avril 2025
(Les procédures d'audit par les commissaires aux comptes sont en cours de finalisation.)

En k€ - normes IFRS	**2024**	**2023**	**Variation**
Chiffre d'affaires	**3 045**	**1 259**	**+142%**
Charges opérationnelles nettes :			
Charges de personnel	-4 141	-3 682	
Autres charges d'exploitation :			
Fabrication, sous-traitance et variation des stocks	-2 396	-1 440	
Frais de déplacements et de missions	-840	-894	
Charges locatives et d'entretien	-556	-590	
Autres charges d'exploitation	-1 753	-1 377	
Dotations aux dépréciations	330	-284	
Dotations aux amortissements	-875	-847	
Total des charges opérationnelles nettes	**- 10 231**	**- 9 114**	**+12%**
Résultat opérationnel	**-7 186**	**-7 855**	**-9%**
Résultat financier	-1 331	-2 332	
Impôts sur les résultats	-	-	
Résultat net	**-8 517**	**-10 187**	**-16%**

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 s'élève à 3 045 k€, en hausse de 142% par rapport à 2023. Les services pèsent pour 632 k€ par rapport à 279 k€ en 2023. Une part significative du chiffre d'affaires (2 128 k€) a été générée sur 3 contrats de vente d'équipements déployés par Orège en Italie et aux Etats-Unis.

Charges opérationnelles

Le total des charges opérationnelles est en hausse de 12% par rapport à l'exercice précédent. Les charges opérationnelles, hors les dotations aux dépréciations et aux amortissements, sont en hausse de 21%. Les dotations aux dépréciations et aux amortissements sont en baisse de 52% qui reflète la remise en état et le transfert d'unités du stock en immobilisations dans le cadre de l'évolution vers des prestations de services décidée en 2023.

Financement et Trésorerie

Au 31 décembre 2024, la trésorerie du Groupe Orège s'élève à 449 k€ (627 k€ au 31 décembre 2023).

Les dettes financières s'élèvent à 56 405 k€, dont 55 535 k€ au titre des avances en compte courant d'actionnaire (à fin 2023 respectivement : 45 803 k€ et 45 002 k€). Depuis fin 2024, une nouvelle avance de 12 200 k€ a été engagée avec Eren Industries, notamment pour financer la fabrication des unités dédiées aux services mobiles. Cette nouvelle avance, cumulée avec le solde de 2 064 k€ de l'avance précédente non utilisé au 31 décembre 2024, devrait permettre au Groupe Orège de couvrir l'intégralité des besoins en financement pour 2024. L'échéance de remboursement de ces avances en compte courant a été repoussée au 31 décembre 2027.

OREGE ACCÉLÈRE SA TRANSFORMATION ET POSE LES FONDATIONS D'UNE CROISSANCE DURABLE

En 2024, Orège a concrétisé une étape clé de sa stratégie de diversification, en élargissant son modèle économique au-delà de la vente d'équipements pour développer une offre de services mobiles à haute valeur ajoutée en Europe et aux États-Unis.
S'appuyant sur sa technologie propriétaire SLG®, l'entreprise affirme sa capacité à adresser de nouveaux marchés, générer des revenus récurrents et renforcer sa résilience opérationnelle.

Outre la signature des trois contrats importants de vente d'équipements d'épaississement et de déshydratation aux États-Unis et en Italie, représentant plus de 2,1 M€ de chiffre d'affaires, cette transformation s'est traduite par plusieurs succès commerciaux majeurs :

- Le lancement d'une offre de services mobiles au Royaume Uni et aux Etats-Unis.
- Une montée en puissance des services aux municipalités et aux industriels, qui représentent désormais plus de 20 % du chiffre d'affaires annuel.

Avec un chiffre d'affaires multiplié par trois à 3,0 M€, une perte nette réduite de 16 %, et des charges maîtrisées (+12 % seulement), Orège démontre la solidité de son nouveau positionnement. Le soutien renouvelé d'Eren Industries, via une avance de 12,2 M€ et un report d'échéance à 2027, assure une visibilité financière renforcée pour accompagner cette dynamique de croissance.

Un développement renforcé auprès des industriels

Initialement centrée sur le marché municipal, Orège élargit activement son développement commercial vers les industries – notamment agroalimentaires – et les exploitants de méthaniseurs. Sa technologie de séparation solide/liquide/gaz permet de traiter efficacement les effluents organiques, en assurant un épaississement et une déshydratation optimisés.

Résultat : une concentration accrue des matières, une valorisation matière et énergétique renforcée, et une réduction notable des volumes à transporter et à traiter, avec à la clé une baisse significative des coûts d'exploitation.

Une solution mobile, flexible et immédiate pour le traitement des boues

Face à des besoins urgents, temporaires ou prolongés en traitement des boues, Orège propose une offre de services mobiles clé en main, lancée en 2024 au Royaume-Uni et aux États-Unis. Ces unités mobiles – disponibles en location avec ou sans opérateur – assurent des prestations d'épaississement ou de déshydratation dans des contextes variés : travaux programmés, montée en charge, incidents, ou optimisation de process.

Conçues pour être rapidement mobilisables, les solutions d'Orège permettent aux collectivités et industriels de :

- Maintenir la continuité de service sans interruption de traitement,
- Éviter un investissement en capital souvent long et complexe,
- Tester et valider des solutions avant une décision de mise en œuvre d'une solution Orège sur le long terme,
- Répondre à des contraintes environnementales, opérationnelles ou réglementaires.

Cette approche apporte aux clients une réduction immédiate des risques opérationnels et une adaptation souple à l'évolution de leurs besoins – qu'il s'agisse d'un service ponctuel ou de plusieurs années d'exploitation externalisée.

Déployées sur plusieurs sites, les unités mobiles d'Orège sont déjà opérationnelles dans le cadre de contrats court et long termes.

- Au Royaume-Uni, des acteurs majeurs du traitement de l'eau comme Scottish Water, United Utilities et Thames Water font appel à ces solutions mobiles Orège tant pour l'eau usée que pour l'eau potable.

- Aux États-Unis, plusieurs projets dont la commercialisation a démarré en 2024 et qui devraient être déployés en 2025 avec les villes de Memphis (TN), Columbus (GA), Danville (PA) et Lakeland (WI) illustrent l'attractivité croissante de ce modèle.

Les services mobiles d'Orège offrent ainsi une réponse concrète, rapide et économique aux enjeux de traitement des boues, avec un haut niveau de performance et une forte valeur ajoutée opérationnelle.

Poursuite du développement de l'offre "Boost biogaz"

Orège renforce également sa présence dans le secteur de la méthanisation. Sa solution "Boost biogaz", fondée sur sa technologie SLG®, vise à augmenter la productivité des digesteurs traitant des boues ou effluents organiques.

- Deux pilotes à échelle industrielle sont installés et en cours de test sur des stations d'épuration françaises.
- Un pilote à l'échelle industrielle a été lancé en 2025 dans une ferme laitière aux États-Unis.

Cette offre répond aux besoins croissants de valorisation énergétique et d'optimisation des unités de méthanisation existantes.

Une organisation adaptée et une capacité industrielle renforcée

Dans le cadre de sa transformation stratégique, Orège a fait évoluer son organisation autour de deux grandes régions : l'Europe et l'Amérique du Nord. Cette nouvelle structuration, avec une gouvernance commerciale et opérationnelle dédiée à chaque zone, vise à renforcer la proximité client, accélérer l'exécution des projets et adapter plus finement les priorités locales. Elle s'accompagne de nominations clés destinées à soutenir cette dynamique de croissance et de déploiement international.

En France, Orège annonce le départ de Monsieur George Gonsalves à compter du 30 avril 2025, lequel quitte le Groupe pour se consacrer à de nouveaux projets professionnels. Il occupait jusque-là les fonctions de Directeur Général Délégué et Directeur Administratif et Financier d'Orège.

En Europe, Alexandre Lafrance a été nommé Directeur Commercial Europe. Fort de 16 années d'expérience dans le secteur de la location de chaudières industrielles, il apporte une expertise pointue du marché et des besoins clients. Chez Atlas Copco, il a piloté le développement commercial de l'activité en Europe et à l'international. Il a pour mission de développer les services mobiles et les ventes d'équipements Orège sur l'ensemble du territoire européen.

Javier Aparici nommé Directeur des Opérations Europe, est un ingénieur industriel franco-espagnol cumulant plus de dix ans d'expérience dans la gestion de projets industriels en Europe, au Japon, aux États-Unis et en Australie. Son parcours opérationnel, notamment dans les secteurs de l'énergie et de la location d'équipements industriels, constitue un atout précieux pour soutenir l'expansion d'Orège en Europe.

Aux États-Unis, Eddie Johnson poursuit son rôle de CEO d'Orège North America avec une responsabilité élargie dans le déploiement de la nouvelle stratégie. Il pilote désormais le développement commercial des services mobiles et ventes d'équipements ainsi que les opérations en Amérique du Nord.

Enfin, en termes de production de ses équipements, Orège a désormais la capacité d'assembler l'ensemble de ses produits localement aux États-Unis, ce qui constitue un avantage stratégique en matière de délais, de maîtrise des coûts de fabrication et de sécurisation des approvisionnements dans un contexte international incertain.

Perspectives

Fort de ses premiers succès, Orège entend poursuivre sa croissance en s'appuyant sur un modèle alliant technologie propriétaire, services flexibles et partenariats industriels solides. L'entreprise prévoit d'intensifier le déploiement de ses services mobiles en Europe et en Amérique du Nord, d'accélérer le développement de sa solution "Boost biogaz", et de concrétiser de nouvelles synergies dans les secteurs industriels, municipaux et agricoles.

Informations complémentaires

Le rapport financier annuel 2024 sera disponible sur le site Internet de la société dans sa version en français (www.orege.com) à partir du 30 avril 2025.

Orège est cotée sur le Marché réglementé d'Euronext - Paris depuis le 05 juillet 2013 ISIN FR0010609206 - OREGE

Contact Orège : Informations financières – Xavier Wagner

xavier.wagner@orege.com - mob : +33 7 82 97 83 85

Avertissement

Certaines informations incluses dans ce communiqué de presse ne constituent pas des données historiques, mais sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des estimations, des prévisions et des hypothèses en ce inclus, notamment, des hypothèses concernant la stratégie présente et future d'Orège et l'environnement économique dans lequel Orège exerce ses activités. Elles impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, qui peuvent avoir pour conséquence une différence significative entre la performance et les résultats réels de Orège et ceux présentés explicitement ou implicitement dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse et Orège décline expressément toute obligation ou engagement de publier une mise à jour ou une révision des déclarations prospectives incluses dans ce communiqué de presse afin de refléter des changements dans les hypothèses, évènements, conditions ou circonstances sur lesquels sont fondées ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont établies uniquement à des fins illustratives. Les déclarations et informations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures et sont soumises à des risques et incertitudes difficiles à prévoir et généralement en dehors du contrôle d'Orège, Les résultats réels pourraient être significativement différents de ceux qui sont présentés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives incluses dans le présent communiqué de presse.

Le présent communiqué de presse inclut uniquement des informations résumées et ne prétend pas être exhaustif. Aucune garantie n'est donnée quant à l'exactitude et l'exhaustivité de l'information ou des opinions contenues dans le présent communiqué de presse.